

Québec, le 8 décembre 2003.

M. Jean-Paul L'Allier
Hôtel de Ville
2, rue Des Jardins
Québec, Qc

Objet : Rappel de certains de vos engagements
qui restent toujours sans suite...

Monsieur le Maire,

Nous faisons souvent et même très régulièrement appel à vous, en vous transmettant diverses considérations et suggestions concernant des dossiers qui nous tiennent à cœur. Pour cette fois, nous ne formulons pas de nouvelles propositions. Nous désirons plutôt vous rappeler des engagements que vous-mêmes ou votre parti avez formulés à divers moments, particulièrement pendant la dernière campagne électorale.

Au cours de notre dernière assemblée générale, le 12 novembre dernier, nos membres ont adopté une résolution à l'effet que nous devrions profiter du fait que votre administration se trouve actuellement à la moitié de son mandat pour soulever ce sujet et, peut-être, éviter ainsi vous voir, vous et votre parti, reformuler les mêmes promesses lors de la prochaine campagne électorale !

Nous pouvons comprendre que certains engagements qui impliquent des déboursés ou des investissements importants puissent être décalés dans le temps, compte tenu des aléas du processus budgétaire. Mais nous comprenons mal que l'on n'ait pas donné suite à des mesures plus légères qui font appel à l'adoption ou à la modification de certains règlements, à des mandats d'études ou à une simple démarche de planification.

La liste ci-jointe des «*engagements de votre part qui restent sans suite*» vous apparaîtra, tout comme à nous, telle une fastidieuse et répétitive litanie. Malheureusement, on retrouve dans cette liste à peu près tous les dossiers que nous considérons depuis des années comme prioritaires pour ce qui est du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie dans le Vieux-Québec. Nous désirons par la présente vous faire part de notre détermination à voir nos demandes acceptées ou réalisées avant les prochaines élections ; à défaut de quoi, vous comprendrez que le CCVQ ne saurait appuyer une administration une administration qui n'est pas à l'écoute des préoccupations des citoyens.

Dans la même veine, nous désirons aussi vous laisser voir notre insatisfaction grandissante à l'égard du travail de notre conseiller, M. Jacques Joli-Cœur. Les rencontres de mi-mandat que celui-ci a organisées et tenues ont en effet permis de constater que l'humeur des citoyens était plutôt négative et critique à l'égard de son travail.

Veillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Françoise Sorieul, présidente.

cc. : M. Jacques Joli Cœur
M. Jacques Langlois
M. Serge Allen

**LISTE DES ENGAGEMENTS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
QUI RESTENT SANS SUITE À MI-MANDAT DE CETTE ADMINISTRATION**

* * *

COMITÉ DES CITOYENS DU VIEUX-QUÉBEC

NOVEMBRE 2003

1. Réalisation d'un **programme visant à consolider la fonction résidentielle dans le Vieux-Québec**, à l'instar de ce qui a été réalisé dans Saint-Roch et Limoilou ; programmes de crédits fiscaux et de rénovation de logements, en priorité pour les logements situés aux étages supérieurs de commerces qui occupent le rez-de-chaussée ; contingentement des utilisations du sol par un zonage favorisant les services de proximité ; etc.
2. Reconduction de l'**entente avec le ministère de la Culture et des Communications** concernant le bâti patrimonial dans l'arrondissement historique en dotant cette entente de ressources financières adéquates notamment à l'égard du secteur résidentiel.
3. Adoption d'un **moratoire sur le développement hôtelier** dans le Vieux-Québec (incluant l'hébergement illégal de touristes et visiteurs) tant et aussi longtemps qu'un inventaire des espaces à construire et recyclables n'aura pas été réalisé. Établissement à cette fin, en concertation, d'orientations et de critères, tout en prévoyant la révision de la planification qui s'applique actuellement (plan directeur et zonage).
4. Réalisation d'un **circuit de transport en commun adapté desservant le Vieux-Québec** et consultation publique sur le projet que la Ville retiendra pour l'implantation de gares à l'usage des autocars touristiques.
5. **Réglementation sur la circulation des camions de livraison.**
6. Mise en place d'un comité de travail regroupant les partenaires concernés par la question du **camionnage sur le boulevard Champlain** (secteur du Vieux-Port, rues Saint-André et Dalhousie ainsi que boulevard Champlain, incluant le secteur du Cap-Blanc).
7. Consultation publique sur la **politique de gestion des amuseurs publics et des grands événements** dans le Vieux-Québec et ses environs.
8. À l'instar de la Ville de Montréal, adoption d'un **règlement contre le bruit** interdisant toute amplification lors des prestations des amuseurs publics de rue ainsi qu'à l'extérieur des restaurants et commerces.

9. Réaménagement de la **Côte-du-Palais** en donnant priorité aux piétons et à leur sécurité, la Ville s'étant engagée à réaliser ce réaménagement en même temps que la construction du *Centre de recherche en oncologie*.
10. **Préparation d'un plan de circulation** visant la gestion intégrée des déplacements : camions de livraison, autocars touristiques, piétonnisation, liaisons mécaniques entre Haute et Basse ville, etc.
11. Révision du **Plan d'urbanisme pour le Vieux-Québec**.

*